



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 novembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze novembre deux mille vingt-et-un à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 8 novembre 2021 s'est réuni en session ordinaire, dans la maison communale d'Acy-en-Multien sous la présidence de Monsieur Jean-Michel RAMIZ.

Etaient présents: M. Jean-Michel RAMIZ, M. Bernard ELOI, M. Renan VOGELS, M. Daniel DEGRAVE, Mme Charlotte BOURE, Mme Amandine MARY, Mme Nadège AUVRAY.

Absents excusés : Mme Audrey DOURVER, M. MARTY Sébastien, M. Charles MESNIL, Mme RAMIZ Stéphanie

Pouvoirs: Mme Audrey DOURVER donne pouvoir à Mme Nadège AUVRAY, M. MARTY Sébastien donne pouvoir à M. Jean-Michel RAMIZ et M. Charles MESNIL donne pouvoir à M. VOGELS Renan

Secrétaire de séance : Mme AUVRAY Nadège

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30.

I. DELIBERATION

OBJET : Elections des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à trois,

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Mr le Maire expose au Conseil Municipal, à la suite du décès de notre 2nd Adjoint au Maire Mr LEROUX Michel et au non-maintien du poste de 1^{ère} Adjointe sans délégation de Mme GOBET Christelle.

Il convient de remplacer les 3 adjoints au Maire.

Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint puis les suivants.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Premier adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : /

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 7

a obtenu :

- Mr VOGELS Renan : 10 voix

Mme VOGELS Renan ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er Adjoint au Maire.

Deuxième adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : /

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 7

a obtenu :

- M. ELOI Bernard : 10 voix

M. ELOI Bernard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème Adjoint au Maire.

Troisième adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. **Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : /

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 7

a obtenu :

- M. Daniel DEGRAVE : 10 voix

M. DEGRAVE Daniel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème Adjoint au Maire.

Les conseillers ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire dans l'ordre du tableau :

Monsieur VOGELS Renan : 1er adjoint au Maire

Monsieur ELOI Bernard : 2e adjoint au Maire

Monsieur DEGRAVE Daniel : 3ème adjoint au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

La séance est levée à 20h05

Certifié conforme



